

JAB
CH-1450 Sainte-Croix
P.P. / Journal

LAPOSTE+

La Nature Vaudoise

Les Brèves

Les loups du Marchairuz

Pro Natura et Pro Natura Vaud regrettent les dégâts causés aux animaux de rente. Tout aussi regrettable est la décision cantonale de procéder à des tirs de régulation du loup dans le Jura vaudois. Malgré tout, nous avons renoncé à faire recours car nous arrivons à la conclusion que les tirs sont juridiquement conformes à l'Ordonnance fédérale sur la chasse. Cependant, toutes les mesures raisonnables devront être prises pour la prochaine saison estivale. Il est nécessaire que les troupeaux, et désormais les veaux aussi, soient correctement protégés. Parier sur les tirs de régulation et continuer comme avant n'est pas la solution ! La présence du loup nécessite des adaptations. A ce titre, nous saluons la volonté du Département de l'environnement et de la sécurité (DES) de renforcer le dialogue avec tous les acteurs concernés et de mettre en œuvre des mesures de soutien aux éleveurs.

Recours en cours

Actuellement, six recours déposés par Pro Natura Vaud sont en cours d'instruction devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal vaudois. Notre section, avec le soutien de Pro Natura (Suisse) et des autres associations de protection de la nature, attend les jugements du Tribunal fédéral sur l'extension de la carrière Holcim au Mormont et sur le projet éolien du Mollendruz. Quant au recours déposé par la commune du Chenit devant le même TF pour sauver son projet éolien Eoljoux, nos associations sont parties à cette procédure dans l'espoir que l'arrêt du Tribunal cantonal soit confirmé pour qu'il n'y ait jamais d'éoliennes dans les habitats du grand tétras.

Impressum La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature Adresse: Pro Natura Vaud, Bd de Grancy 56, 1006 Lausanne, tél. 021 963 19 55 Courriel: pronatura-vd@pronatura.ch Site Internet: www.pronatura-vaud.ch Dons: CCP 10-15602-3 ou IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 Rédaction: Paola Tirelli, Filippo Della Croce, Michel Bongard Relecture des textes: Françoise Mundler Mise en page: Nelly Hofmann Impression: Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier offset Recystar Nature blanc recyclé FSC Couverture: le chamois. Dessin gracieusement mis à disposition par Pierre-Abraham Rochat. www.paroachat.ch

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud



Régulation du gibier

Vraiment nécessaire ?

Le *Concept forêt-gibier* pour assurer la multifonctionnalité des forêts vaudoises à l'horizon 2030

Réglementation forestière

En Suisse, la forêt constitue sans conteste l'archétype d'un espace idéalisé, considéré à la fois comme sauvage et protecteur. Ce capital de sympathie, que d'autres milieux naturels n'ont pas eu la chance d'inspirer, s'est construit en réaction à la surexploitation généralisée de nos boisements aux 18^e et 19^e siècles, entraînant érosions et éboulements meurtriers.

L'urgence de la situation a forcé la Confédération à édicter, dans la seconde moitié du 19^e siècle, une réglementation forestière exemplaire pour l'époque, instaurant une politique de protection stricte et un reboisement intensif. Le rapport particulier que le citoyen helvétique entretient avec ses forêts a été renforcé par leur libre accès généralisé, garanti par la Constitution.

Outre la production de bois et la protection contre les dangers naturels, les forêts assurent aujourd'hui des fonctions essentielles liées à la biodiversité, aux paysages et aux loisirs, sans omettre une action modératrice sur certains effets du changement climatique.

Grands herbivores et rajeunissement forestier

L'extension de nos sylves au cours du dernier siècle a permis celle, concomitante, des populations de chevreuils et, très récemment, de cerfs, disparus depuis plus

d'un siècle. Abrouissant et écorçant les jeunes arbres, ces ongulés exercent – de manière parfaitement naturelle – une action sur la composition spécifique et la vitesse de régénération des peuplements. Il faut cependant qu'un équilibre s'établisse, afin que l'impact des herbivores ne compromette pas ce rajeunissement indispensable à la stabilité multifonctionnelle que notre société exige de la forêt.

Or, de récentes enquêtes menées sur les quelque 126 000 hectares de forêts que compte le canton de Vaud ont montré que, dans plusieurs régions, un tel équilibre n'est pas atteint, notamment en raison de l'extension générale des dégâts causés par les cerfs. Face à ce constat, l'Inspection cantonale des forêts et la Division biodiversité et paysage ont élaboré un plan d'action systémique, le *Concept forêt-gibier 2021-2030*, entré en vigueur en janvier dernier. Ayant valeur de Plan sectoriel forestier, il est légalement contraignant pour l'Etat comme pour les propriétaires fonciers.

Délicate évaluation des risques d'abrouissement

Rappelons qu'il n'existe quasiment plus aucune forêt naturelle en Suisse: toutes sont soumises à des interventions humaines visant des objectifs sylvicoles particuliers. Ceux-ci déterminent des valeurs-cibles de rajeunissement, sur lesquelles se base l'évaluation des dommages provoqués par



La présence du cerf dans les forêts du Jura vaudois inquiète les forestiers. – Photo Gilbert Paquet

les ongulés sauvages. On distingue trois niveaux de dégâts:

- 1) *tolérable*: les objectifs sylvicoles sont atteignables, le jeune peuplement est diversifié et de bonne qualité;
- 2) *critique*: l'atteinte des objectifs est incertaine, la diversité et la qualité du rajeunissement sont à peine satisfaisantes;
- 3) *intolérable*: les objectifs s'avèrent inatteignables sans mesures de protection des jeunes plants.

Sur le territoire vaudois, l'ensemble des niveaux «critique» et «intolérable» concerne 47 % de la surface forestière globale, ce qui dépasse largement le seuil moyen de 25 % fixé par l'OFEV, au-delà duquel un canton doit prendre des mesures correctrices.

On comprend cependant qu'une telle évaluation reste délicate, car elle implique une analyse prospective en rapport avec la longue durée de croissance des arbres, alors que la dynamique et le comportement

des herbivores peuvent rapidement se modifier. Il y a donc le risque de surestimer les dangers d'abrouissement, avec des marges de sécurité entraînant des mesures de régulation excessives des ongulés.

A cette difficulté analytique s'ajoutent les incertitudes liées au réchauffement climatique en cours. L'épicéa, le sapin et le hêtre, nos essences majeures traditionnelles, se montrent d'ores et déjà très fragilisés par les épisodes récurrents de sécheresse, et sont d'autant plus sensibles à l'impact des ongulés sauvages. La vitesse des modifications du climat est telle que, sans une intervention humaine modifiant la composition des essences, il semble impossible que la forêt puisse s'adapter assez rapidement par elle-même pour assurer la pérennité de ses prestations actuelles. Or, il est difficile de prévoir l'interaction que les herbivores forestiers auront avec ces nouveaux peuplements sélectionnés par nos sylviculteurs.



*Là où va le cerf va le loup.
Ce qui explique la présence
d'une meute de loup au
Marchairuz. –
Photo Gilbert Paquet*

Actions à l'échelle régionale

Le *Concept forêt-gibier* s'appuie sur trois domaines d'action, déployés dans les zones problématiques, au-travers de stratégies régionales. Ces domaines sont :

- 1) la régulation directe des ongulés, essentiellement par une chasse plus intensive qu'actuellement, mais sur des périodes plus courtes ;
- 2) une gestion sylvicole proche de la nature, avec des essences de station, donc plus vigoureuses et à même de mieux résister aux herbivores, et des pratiques diluant la pression de ces derniers sur les jeunes plants, soit le maintien des branches basses et des ronciers protecteurs et l'amélioration des habitats favorables « fixant » les ongulés, via la création de lisières étagées ou de clairières ;
- 3) une nouvelle définition des réserves de faune cantonales.

Le lynx et le loup, facteurs naturels de régulation à prioriser

Il est réjouissant de constater que le *Concept forêt-gibier* intègre dûment les grands prédateurs dans la gestion des ongulés forestiers. Toutefois, il prévoit que la chasse reste le moyen de régulation de base, alors qu'on aurait pu souhaiter l'inverse, c'est-à-dire qu'à long terme les chasseurs n'interviennent que lorsque la prédation naturelle s'avère insuffisante (ce qui est d'ailleurs le cas actuellement). Rappelons que l'action régulatrice du lynx ou du loup dépasse amplement le simple prélèvement d'individus de leurs espèces-proies. En dispersant les populations de celles-ci, les grands prédateurs réduisent d'autant les risques de sur-abrutissements localisés. En outre, le loup en particulier exploite préférentiellement les classes d'âge les plus élevées et les plus jeunes des populations de cervidés, contribuant ainsi à leur bon état sanitaire.



*Le chamois est aussi
présent en forêt pour
autant qu'il y ait des zones
rocheuses, comme dans la
région de Baulmes. –
Photo Benoît Renevey*

Les chasseurs n'exercent guère ce type d'action sélective.

Un outil pragmatique et adaptable

Nous ne saurions conclure sans souligner le remarquable travail de réflexion et de coordination assuré par la DGE, l'Inspection cantonale des forêts et la Division biodiversité dans la mise sur pied de ce plan d'action aux enjeux souvent contradictoires. Nous nous plaignons notamment à en relever le pragmatisme et l'affirmation d'un dynamisme réactif, laissant augurer de futurs ajustements pertinents en fonction des réalités et des évolutions du terrain. Nous espérons vivement que ceux-ci se réaliseront dans le même esprit de conciliation multipartite ayant présidé à l'établissement du projet initial.

La rédaction



*Le chevreuil est la proie favorite du lynx
dont le rôle de régulateur est reconnu. –
Photo Benoît Renevey*

Hommage à Michel Antoniazza

Un fervent protecteur de la nature n'est plus! Michel Antoniazza a été emporté par une cruelle maladie au mois d'avril dernier. La nature a perdu un de ses défenseurs les plus convaincus et convaincants.

Très compétent mais discret, à l'écoute des multiples bruits et sons de la nature, en particulier des innombrables nuances des chants d'oiseaux, aussi bien que des avis parfois divergents des personnes qu'il a côtoyées, Michel croyait à l'harmonie dans la diversité.

Observateur attentif de la nature et de la nature humaine, Michel refusait la confrontation, privilégiant toujours le dialogue et la discussion, essayant de convaincre patiemment et objectivement ses interlocuteurs.

Michel était un passionné doté d'une grande sensibilité, ce qui faisait de lui une personne très attachante. L'amitié qui nous liait à lui était à l'image de sa personnalité: forte, sincère et pudique.



*Michel Antoniazza a consacré une grande partie de sa vie à la préservation de la Grande Cariçaie.
Photo Association de la Grande Cariçaie*

De nombreux hommages lui ont déjà été rendus par les milieux ornithologiques et par ses collègues de la Grande Cariçaie, à la préservation de laquelle il a consacré une grande partie de sa vie.

La Ligue vaudoise pour la protection de la nature (LVPN), devenue Pro Natura

Vaud, a eu l'immense privilège de bénéficier de la collaboration de Michel. Membre du comité régional Nord depuis sa création jusqu'à ce que sa santé se détériore en 2020, il est entré au Comité cantonal en 1978 comme vice-président Nord et responsable de la jeunesse pendant deux ans; il y a tenu une place importante jusqu'en 1986.

Adieu Michel! Tu es et resteras avec nous par le souvenir. Merci pour tout ce que tu as fait pour la Nature Vaudoise.

Françoise et Jean Mundler

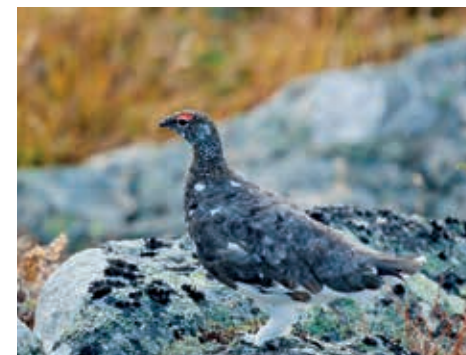
Chasse: pourquoi donc vouloir tuer des oiseaux?

Nos espèces rares en danger

C'est le mois de mai dans les Préalpes vaudoises, à la limite de la forêt. Le jour commence tout juste à poindre. Dissimulés depuis la veille dans un abri composé essentiellement de branches de sapin, nous voyons soudain apparaître un, puis deux tétras lyres. D'autres les rejoindront peu à peu, bientôt suivis par des femelles au plumage d'une discrète élégance.

C'est le début de la parade nuptiale de ces oiseaux mythiques qui viennent de passer l'hiver en altitude, parfois enfouis sous la neige en attendant que la tempête se calme. Peu à peu, la scène s'anime de mouvements rapides, de brèves envolées et de roucoulements sonores. Ce spectacle magnifique peut durer plusieurs heures. Certaines personnes, pourtant, estiment normal d'aller tuer ces oiseaux lors de la période de chasse.

Le lagopède ou perdrix des neiges, ainsi que la bécasse des bois, sont deux autres espèces d'oiseaux rares qu'il est toujours permis de chasser pour le plaisir de quelques-uns. Ceci est inacceptable.



Le lagopède vit en altitude dans la steppe alpine au-dessus de la limite des arbres. En hiver, son plumage devient blanc comme neige. – Photo Gilbert Paquet

La chasse: un loisir?

Que dire alors des espèces plus courantes, telles que les canards et autres oiseaux aquatiques, qui ne sont pas directement menacés par la chasse? J'en reviens à la question posée en titre: pourquoi donc vouloir tuer? Quelles peuvent être les motivations psychologiques qui poussent certains à choisir cette forme de loisir? Le jour où je rencontrerai un chasseur d'oiseaux, je lui poserai la question.

François Burnier, ancien membre du Comité cantonal de Pro Natura Vaud



La bécasse des bois dont la chasse est purement sportive et récréative. – Photo Jean-Lou Zimmermann

Les papillons de nuit

Photographier plutôt que tuer

Les amateurs des papillons de nuit s'y intéressent par esthétique. L'épingle qui a sévi au siècle passé a cédé le pas à la photographie. Grâce à des appareils toujours plus performants, ainsi qu'à Internet où chacun peut exposer sa collection à peu de frais, le fastidieux travail de préparation des spécimens n'a plus cours.

La diversité des papillons de nuit

En Suisse, on compte plus de 1300 espèces de papillons de nuit, soit six fois plus que les papillons de jour, cela sans compter les innombrables micro-lépidoptères qui hantent les réserves alimentaires, les fruits et les plantes en général, voire les habits de laine. La variété des formes, des tailles, des coloris et des dessins est phénoménale, d'où l'attrait qu'ils exercent. La rencontre occasionnelle de raretés parmi quantité

d'espèces communes provoque aussi la fascination. Surtout si des espèces venues du sud de l'Europe à la faveur du changement climatique étaient quasi inexistantes chez nous autrefois, ou connues des seules régions chaudes et basses de Bâle, du Tessin, du Valais et de Genève, comme la *Passagère*.

Pour les observer

Or il est inefficace de poursuivre un papillon de nuit avec un filet habituel. Un mur blanc ou un rideau clair tendu à la verticale, éclairés par une lampe fluorescente de type actinique, riche en rayons UV, comme celles des aquariums, et les voilà attirés en nombre. Encore faut-il explorer des endroits pas trop modifiés par les activités humaines. Un jardin privé convient, à condition que l'herbe n'en soit pas tondue rase, qu'il y ait des fleurs à corolle tubulaire et de vieux arbres alentour, et qu'aucun produit toxique nauséabond pour les insectes n'en émane. Pour l'herbe, le secret



La Passagère, Dysgonia albigera, est une noctuelle qui vole sporadiquement en juillet-août depuis quelques années dans la plaine lémanique vaudoise. – Photo Pierre Pury



Le Sphinx du tilleul, Mimas tiliae, apparaît d'avril à juin et d'août à septembre, en dessous de 1200 m d'altitude. – Photo Pierre Pury

est de la couper haut et rarement et même de laisser le foin sur place.

Comment les papillons de nuit passent-ils la morte saison ?

L'hiver est inhospitalier pour la plupart des papillons de nuit. Chaque espèce a sa niche écologique composée d'une aire de répartition géographique, d'une plage d'altitudes, d'un climat, d'un habitat forestier, herbacé ou buissonneux, de plantes nourricières et d'une adaptabilité à des conditions extrêmes. Cette adéquation par les gènes concerne tous les stades, œuf, chenille, chrysalide, adulte. Ainsi existe-t-il des espèces volant en hiver, à l'activité ralentie, voire stoppée, qui seront prêtes aux premières douceurs de février-mars à accomplir leurs rôles de fécondation et de ponte des œufs sur les plantes idoines. Pour la plupart des espèces, l'hiver reste néanmoins la saison à franchir en diapause sous la forme d'œuf ou de chenille ou de chrysalide. Grâce à ces variations, les papillons sont liés aux saisons en suivant le rythme imposé par la floraison des plantes nourricières et leurs arômes.

Des généralistes et des migrateurs

Ce schéma se complique de deux phénomènes. Primo, bien des espèces sont polyphages. Ainsi le magnifique Sphinx du tilleul s'accommode aussi d'orme, d'aulne, de bouleau, de chêne. Cela rallonge la période de vol possible. Ou bien comme chez le *C noir*, surgissent deux générations distinctes par année. D'autres comme la ravageuse Pyrale du buis en font même plusieurs. Secundo, des espèces sont migratrices. Sitôt la métamorphose accomplie, elles volent vers le sud, franchissant les Alpes au besoin, pour pondre dans leurs quartiers d'hiver. La génération fille reviendra dans nos contrées au printemps. Cette manière d'éviter les affres de l'hiver dans le nord et la sécheresse sévissant au sud en été révèle un dédoublement de l'aire de répartition géographique. Des Noctuelles, comme le *C noir*, le Gamma, le Pronuba, l'Ipsilon, ainsi que des Sphinx dont celui du liseron, sont des exemples de cette faculté étonnante.

Pierre Pury



Parc naturel du Jorat - Une nature préservée

Un plan d'eau au cœur du massif forestier du Jorat qui, avec plus de 40 km², constitue la plus grande forêt d'un seul tenant du Plateau suisse.

©Parc naturel du Jorat



Un rôle majeur pour la biodiversité

En 2020, le Conseil communal de la Ville de Lausanne a accepté l'engagement de la Commune dans le Parc naturel du Jorat, entièrement situé sur le territoire lausannois.

Après quatre années de candidature, le Parc naturel a été labellisé en 2021 par la Confédération, devenant ainsi le premier parc naturel périurbain de Suisse romande et le second à l'échelle nationale. D'une surface de 4.4 km², sa zone centrale sera une réserve forestière intégrale. Elle permettra de préserver le patrimoine naturel existant tout en créant des conditions favorables à l'évolution de la biodiversité.

Sur le déclin dans les forêts de plaine, cette biodiversité comprend notamment les espèces dépendantes du vieux bois ou du bois mort. Elles représentent environ 25 % de la faune et de la flore forestières, indispensables au cycle naturel de la forêt. Afin d'étudier l'évolution du milieu forestier et

de sa biodiversité, des suivis scientifiques seront menés.

La durabilité au cœur des projets

Le Parc naturel du Jorat œuvre également au renforcement de l'infrastructure écologique régionale en réalisant des mesures en faveur de la biodiversité dans le périmètre de sa zone de transition en collaboration avec les équipes de forestiers-bûcherons de la Ville de Lausanne et en initiant des projets avec ses communes associées, Epalinges, Jorat-Menthue, Jorat-Mézières et Le Mont-sur-Lausanne.

Du remplacement de la haie de thuyas à l'aménagement d'un plan d'eau, divers projets seront réalisés ces prochaines années. Outre l'augmentation de la biodiversité, le Parc permet d'accompagner les activités des visiteurs et de renforcer la gestion durable des ressources du Jorat.

Melanie Annen

Cheffe de projet secteur Nature et Monitoring



Au premier rang, Kevin McMillian et Géraldine Bourgeois, 3^e et 4^e depuis la gauche, représentaient Pro Natura Vaud, aux côtés des autres associations primées. – Photo Table Ronde 27

La Table Ronde 27 d'Yverdon-les-Bains, décerne chaque année trois chèques à des institutions qui agissent en faveur de la jeunesse dans le canton de Vaud. Cette année 2021, Pro Natura Vaud figure parmi les associations reconnues par ce club-service

Pro Natura Vaud primée par la Table ronde 27 d'Yverdon

du Nord vaudois dont les bénévoles récoltent des fonds lors de diverses manifestations. En juillet dernier, Géraldine Bourgeois, responsable à Pro Natura Vaud de l'organisation des camps pour la jeunesse et Kevin McMillian, secrétaire général adjoint, ont reçu un chèque de 4 000 francs. Toutes nos félicitations au Domaine éducation à l'environnement pour leur excellent travail largement reconnu.

La rédaction



Pascal Jacot-Guillarmod élu à la présidence de Pro Natura Vaud

permettra de diriger attentivement le fonctionnement de la section vaudoise dont le siège est aussi situé dans la capitale. Il assurera cette fonction avec la collaboration active de Muriel Tschanz vice-présidente cantonale nouvellement élue.

Les bénévoles et le personnel bénéficieront du regard bienveillant d'un président attaché à la beauté du Pays de Vaud. «La nature est à la fois notre maison et notre famille. Mais notre maison brûle et notre famille est souffrante. Il faut l'aider à panser ses plaies avec modestie et engagement» déclarait Pascal Jacot-Guillarmod à l'issue de son élection.

La rédaction

